

## Etude tête de bassin

Réunion du COPIL du 9 novembre 2016

Le COPIL de l'étude têtes de bassin s'est réuni à 14h à Ebreuil à l'annexe de la Mairie, sous la présidence de M. ESTIER. Il remercie toutes les personnes présentes.

### ORDRE DU JOUR

- Présentation de la phase 2 sur la caractérisation et priorisation des têtes de bassin versant
- Questions/ Remarques

Cette étude est cofinancée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et par l'Union européenne avec le FEDER

## LISTE DES PRESENTS

NOM			REPRESENTANT	PRESENCE
Madame	Nicole	ROUAIRE	Conseil Régional Auvergne	Excusé
Madame	Anne-Marie	DEFAY	Conseil Général de l'Allier	Excusé
Monsieur	Pascal	ESTIER	Mairie des Ancizes-Comps (63)	Présent
Monsieur	Daniel	SAUVESTRE	Mairie de Châteauneuf-les-Bains (63)	Présent
Monsieur	Gilles	JOURNET	Communauté de communes en pays St-Pourcinois (03)	Présent
Monsieur	Jean	MICHEL	SMAD des Combrailles	Excusé
Monsieur	Pierre	A. TERIITEHAU	SMAT du Bassin de Sioule	Présent
Madame	Agnès	MOLLON	PNRVA	Excusé
Monsieur	Nicolas	BONNEFOUS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	Présent
Monsieur	Daniel	CONDAT	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	Présent
Monsieur	Maurice	LEDRAPPIER	Délégation Régionale D'EDF	Excusé
Monsieur	Christian	BAYET	Fédération de pêche 63	Présent
Monsieur	Bernard	DEVOUCOUX	FRANE	Excusé
Monsieur	Jean	OBSTANCIA	DDT 63	Excusé
Madame	Béatrice	RAYNAUD	MISEN 03	Excusé
Madame	Sandrine	COULAUD	DREAL Auvergne	Présent
Monsieur	Olivier	SIMEON	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	Présent
Monsieur	Vincent	JOURDAN	SMAT du Bassin de Sioule	Excusé
Madame	Bérengère	CALENTIER	Conseil Régional Auvergne - RA	Excusé
Madame	Mathilde	NORMAND	Conseil Départemental 63	Présent
Monsieur	Rodolphe	RIDEAU	Conseil Départemental 03	Excusé
Madame	Nadège	GUIMARD	PNR des Volcans d'Auvergne	Excusé
Madame	Adeline	HUCLIN	SMAD des Combrailles	Excusé
Madame	Mélanie	GOETTMANN	SMAD des Combrailles	Excusé
Monsieur	Julien	MARTENS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	Excusé
Monsieur	Arnaud	MULLIE	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	Excusé
Monsieur	Michael	LELIEVRE	Fédération du Pêche de l'Allier	Présent
Monsieur	Luc	BORTOLI	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme	Excusé
Monsieur	Laurent	DESAUNOIS	AFB – SD 63	Présent
Monsieur	Patrick	DUCHE	AFB – SD 03	Présent
Monsieur	Emmanuel	FAVRE-D'ANNE	CRPF	Présent
Monsieur	Cédric	DIEBOLT	SCE – bureau d'étude	Présent
Madame	Maïna	LE BAGOUSSE	EP Loire, animatrice SAGE Sioule (remplaçante de Céline BOISSON)	Présente

## RAPPEL DES RESULTATS DE LA PHASE 1

**Pascal Estier et Cédric Diebolt** rappellent le contexte de l'étude notamment la définition des têtes de bassin versant qui a été retenue pour élaborer la cartographie de la délimitation des têtes de bassin versant : cartographie du réseau hydrographique des services de l'Etat (basée sur la BDTopo) et bassin versant de rangs 1, 2 et 3.

**Pascal Estier** rappelle que le bassin versant de la Sioule est couvert à 80 % par de têtes de bassin versant (560 têtes de bassin versant de rang 1, 2 et 3) et que cette étude a pour but d'être diffusée à la large échelle sur le bassin versant. Elle nécessite donc d'élaborer une très bonne communication pour faire passer les bons messages sur ce qu'est une tête de bassin versant et sur ce qu'on va y faire.

**Laurent Desaunois** indique que la méthode proposée est cohérente et pose la question du retour d'expérience sur cette thématique ?

**Cédric Diebolt** précise qu'il y a peu d'études mais qu'elles sont toutes basées sur le même type analyse (croisement de données).

**Nicolas Bonnefous** indique également que la méthode est cohérente et qu'il faut pouvoir caractériser les têtes de bassin versant, mais se pose la question sur la hiérarchisation. Il précise que c'est l'agglomération des paramètres qui est discutable.

## PHASE 2 : CARACTERISATION ET PRIORISATION DES TETES DE BASSIN VERSANT

Les 14 paramètres pris en compte dans l'analyse ont été passés en revue. Les principaux points sont les suivants :

### **Enjeu Quantité**

#### **Surface imperméabilisée :**

Pas de remarque particulière

#### **Surface en zone humide :**

La seule donnée disponible de façon homogène sur le territoire et l'enveloppe probable de zones humides qui correspond à une prélocalisation.

Les membres du COPIL indiquent qu'il faudra changer le titre de la carte pour préciser qu'il de zones humides probables.

#### **Surface en plan d'eau :**

**Olivier Siméon** indique que ce paramètre n'est pas discriminant à l'échelle du territoire même si l'information est importante pour caractériser les têtes de bassin versant.

L'ONEMA confirme l'importance de ce paramètre pour la caractérisation des têtes de bassin versant.

### Densité de cours d'eau :

La fédération de pêche demande si plus on a de cours d'eau, mieux c'est ?

**Cédric Diebolt** et l'**ONEMA** indique que cela dépend si l'on regarde l'aspect qualité ou quantité.

D'une manière générale, **Cédric Diebolt** précise que cette question se pose également pour d'autres paramètres et que l'analyse qui est proposée permet de comparer les têtes de bassin versant entre eux mais ne permet pas de répondre à la question de savoir si une classe de densité de cours d'eau est mieux qu'une autre.

**Daniel Condat** indique que cette carte est très importante car plus les cours d'eau sont détaillés plus il y aura des contraintes sur l'agriculture et des probabilités pour que des mesures spécifiques soient prises.

**Pascal Estier** précise que la majorité des têtes de bassin versant se situe dans la même classe. La démarche nous permet de caractériser les têtes de bassin versant en fonction des différents paramètres. L'important, derrière cette analyse, c'est de voir comment on peut préserver le milieu naturel.

### Densité de prélèvement :

**Cédric Diebolt** rappelle que l'analyse sur ce paramètre permet d'identifier les zones où sont présents des prélèvements. Il n'est pas évident de les corréliser avec le débit ou la surface des têtes de bassin versant. Il s'agit d'une identification d'une pression sur le bassin versant.

### Avis d'expert sur l'hydrologie :

**Cédric Diebolt** précise que pour établir cette carte, il a été mené, par un expert une analyse sur la problématique de l'hydrologie sur le bassin versant.

Les **membres du COPIL** souhaitent que la dénomination des critères soit revue, par exemple :

Bon > débit minimum

Mauvais > débit faible/nul

### Enjeu Qualité

#### Zone vulnérable :

Les données vont être prochainement mises à jour.

### Risque de pollution diffuse :

**Daniel Condat** s'interroge sur la notation donnée aux différentes cultures en fonction des risques de pollution diffuse hors pesticides et avec pesticides. Il aurait été intéressant de prendre en compte les effluents d'élevages, car c'est de là que vient le problème.

**Nicolas Bonnefous** indique également que pour lui, la notation est gênante.

Il a été proposé de ne garder que le risque de pollution diffuse liée aux pesticides. Le tableau est transmis aux chambres d'agriculture pour validation des notes.

### **Fonctionnalité écologiques de la bande riveraine :**

Pas de remarque particulière

### **Qualité station DCE :**

Il a été demandé de croiser, en plus de ces éléments, les données sur le RNROE afin de s'assurer de la cohérence entre les indications fournies à l'échelle des masses d'eau et celles données à dire d'expert.

### **Rejets**

Les membres du COPIL demandent à ce que l'AC et l'ANC soit pris en compte dans l'analyse. Pour l'ANC, il faudra prendre à minima les points noirs identifiés.

### **Enjeu biodiversité**

Les paramètres présentés pour l'enjeu biodiversité n'ont pas fait l'objet de remarques particulières. Il s'agissait des paramètres suivants :

- Plans d'eau transversaux ou proches du lit mineur
- Pressions liées au piétinement du bétail
- Espèce naturels remarquables
- Avis d'expert volet biologie
- Avis d'expert volet morphologie
- Pas de remarque particulière

### **Synthèse des enjeux**

Les membres du COPIL indiquent que les cartes de synthèse au niveau des enjeux sont cohérentes et qu'il faut rester à ce niveau de détail pour identifier les têtes de bassin versant stratégiques.

La carte de synthèse globale identifiant la somme de l'ensemble des paramètres n'est pas appropriée.

Il a été convenu pour finaliser la phase 2, qu'une réunion sur une journée serait organisée soit en décembre soit en janvier afin d'identifier avec les acteurs du territoire les têtes de bassin stratégiques.

## **PROCHAINE REUNION : REUNION DE TRAVAIL AVEC LES MEMBRES DU COPIL POUR FINALISER LA PHASE 2**

La date de la réunion reste encore à définir (décembre ou janvier).